

Dédié à la création contemporaine, le Palais de Tokyo est depuis 2002 le lieu vivant des artistes d'aujourd'hui. Ouvert de midi à minuit, le plus grand centre d'art contemporain en Europe est au cœur de Paris, entre la Tour Eiffel et les Champs-Élysées, une destination incontournable pour expérimenter l'art sous toutes ses formes. Expositions, rencontres, projections, concerts, performances, mais aussi une librairie, deux restaurants, une architecture spectaculaire et une médiation adaptée à tous les publics font du Palais de Tokyo le lieu où l'art se vit non-stop.

# LES AMIS DU PALAIS DE TOKYO

*AU PLUS PRÈS DES ARTISTES*

**LES AMIS  
DU PALAIS  
DE TOKYO**

T / +33 (0)1 81 97 35 79

M / [lesamis@palaisdetokyo.com](mailto:lesamis@palaisdetokyo.com)

PROGRAMMATION EXCLUSIVE  
ACCÈS GRATUIT ET ILLIMITÉ  
VISITES AVEC LES COMMISSAIRES

PRIX DÉCOUVERTE  
VISITES D'ATELIERS  
RENCONTRE AVEC LES CRÉATEURS

**TOKYO ART CLUB**

# DEVENEZ AMI DU PALAIS DE TOKYO

De tous âges et horizons, passionnés ou curieux, les Amis du Palais de Tokyo forment une communauté active de membres amateurs d'art, collectionneurs ou mécènes, engagés en faveur des artistes et de la création contemporaine.

Depuis 2002, les Amis du Palais de Tokyo contribuent au développement de la programmation du Palais, à son rayonnement à l'international et à la promotion des artistes émergents en soutenant la production d'œuvres et d'expositions, et en décernant chaque année le Prix Découverte des Amis.

Autour d'un programme de rencontres régulières avec des artistes et des personnalités du monde de l'art, à l'occasion de dîners, de soirées, des foires et biennales internationales auxquelles ils bénéficient d'accès exclusifs, les Amis sont véritablement au cœur de la dynamique du Palais de Tokyo. En son sein, le Tokyo Art Club constitue une plateforme unique et festive d'échanges entre créateurs, collectionneurs et professionnels de l'art contemporain.

Bernard Chenebault  
Président des Amis du Palais de Tokyo et du Tokyo Art Club

Denise Vilgrain  
Vice-présidente

Philippe Dian  
Vice-président

Katia Raymondaut  
Directrice

Nous sommes heureux de vous accueillir, n'hésitez pas à nous contacter !

T / +33 (0)1 81 97 35 79

M / lesamis@palaisdetokyo.com

## LES AVANTAGES

**TOKYOPASS - Solo ou Duo**  
Accès illimité au Palais de Tokyo

**VERNISSAGES DES EXPOSITIONS**

**VISITES DES EXPOSITIONS DU PALAIS DE TOKYO AVEC LEUR COMMISSAIRE**

**VISITES D'ATELIERS ET RENCONTRES AVEC DES ARTISTES**

**RENCONTRES CURATORIALES DU TOKYO ART CLUB**

**PARTICIPATION AU PRIX DÉCOUVERTE**

**VISITES D'EXPOSITIONS DANS LES INSTITUTIONS PARTENAIRES**

**ACCÈS PRIVILÉGIÉ À CERTAINES FOIRES PARTENAIRES**

**VISITES DE COLLECTIONS PRIVÉES**

**VOYAGES**

**PRIMAUTÉ D'INSCRIPTION AUX ÉVÉNEMENTS**

**RENCONTRES AVEC DES CRÉATEURS AU TOKYO ART CLUB**

**VOYAGES EXCLUSIFS**

**INVITATIONS HORS LES MURS**

**FOIRES ET BIENNALES EN FRANCE ET À L'ÉTRANGER**

Pass VIP et invitations : FIAC, ArtBasel, Frieze, Armory Show, ARCO, Art Brussels...

**TOKYO ART WORKS**

Accès au programme de production d'œuvres

	AMI JEUNE MEMBRE	AMI DE SOUTIEN	AMI BIENFAITEUR	TOKYO ART CLUB COCCYX	TOKYO ART CLUB COCCYX TITANE	TOKYO ART CLUB COCCYX ADAMANTIUM
TOKYOPASS - Solo ou Duo Accès illimité au Palais de Tokyo	✓	✓	✓	✓	✓	✓
VERNISSAGES DES EXPOSITIONS	✓	✓	✓	✓	✓	✓
VISITES DES EXPOSITIONS DU PALAIS DE TOKYO AVEC LEUR COMMISSAIRE	✓	✓	✓	✓	✓	✓
VISITES D'ATELIERS ET RENCONTRES AVEC DES ARTISTES	✓	✓	✓	✓	✓	✓
RENCONTRES CURATORIALES DU TOKYO ART CLUB	✓	✓	✓	✓	✓	✓
PARTICIPATION AU PRIX DÉCOUVERTE	✓	✓	✓	✓	✓	✓
VISITES D'EXPOSITIONS DANS LES INSTITUTIONS PARTENAIRES	✓	✓	✓	✓	✓	✓
ACCÈS PRIVILÉGIÉ À CERTAINES FOIRES PARTENAIRES		✓	✓	✓	✓	✓
VISITES DE COLLECTIONS PRIVÉES		✓	✓	✓	✓	✓
VOYAGES		✓	✓	✓	✓	✓
PRIMAUTÉ D'INSCRIPTION AUX ÉVÉNEMENTS			✓	✓	✓	✓
RENCONTRES AVEC DES CRÉATEURS AU TOKYO ART CLUB				✓	✓	✓
VOYAGES EXCLUSIFS					✓	✓
INVITATIONS HORS LES MURS					✓	✓
FOIRES ET BIENNALES EN FRANCE ET À L'ÉTRANGER					✓	✓
Pass VIP et invitations : FIAC, ArtBasel, Frieze, Armory Show, ARCO, Art Brussels...						
TOKYO ART WORKS						✓
Accès au programme de production d'œuvres						

Le Tokyo Art Club est accessible avec un invité.  
Pour plus d'informations sur le Tokyo Art Club :  
[tokoartclub@palaisdetokyo.com](mailto:tokoartclub@palaisdetokyo.com)

## BULLETIN D'ADHÉSION AUX AMIS DU PALAIS DE TOKYO

NOM : \_\_\_\_\_

PRÉNOM : \_\_\_\_\_

PROFESSION : \_\_\_\_\_

ADRESSE : \_\_\_\_\_

CODE POSTAL : \_\_\_\_\_

VILLE : \_\_\_\_\_

MAIL (indispensable pour l'envoi de nos invitations) : \_\_\_\_\_

MOBILE : \_\_\_\_\_

TÉL. FIXE : \_\_\_\_\_

CONNAISSANCE AU SEIN DES AMIS (facultatif) : \_\_\_\_\_

J'ADORE, J'ADHÈRE :

- Ami Jeune Membre (-26 ans) : 60 €
- Ami de Soutien : 120 €
- Ami de Soutien Duo : 180 €
- Ami Bienfaiteur : 350 €
- Ami Bienfaiteur Duo : 480 €
- Membre Tokyo Art Club Coccyx : 1 000 €
- Membre Tokyo Art Club Coccyx Titane : 3 500 €
- Membre Tokyo Art Club Coccyx Adamantium : 5 000 €

Je souhaite parrainer un jeune membre en ajoutant 60 € à ma cotisation.

### DÉDUCTION FISCALE :

- La réduction d'impôts pour les particuliers est égale à 66 % des dons versés aux œuvres ou aux organismes d'intérêt général dans la limite de 20% du revenu imposable.
- La réduction d'impôts pour les personnes morales est à hauteur de 60% du montant figurant sur le reçu fiscal, dans la limite annuelle de 0,5% du chiffre d'affaires.
- L'adhésion « jeune membre » n'est pas éligible à l'avantage fiscal.

### MERCI DE RETOURNER LE BULLETIN D'ADHÉSION DÉTACHABLE À L'ADRESSE :

Les Amis du Palais de Tokyo : 13, avenue du Président Wilson 75116 Paris  
Accompagné de votre règlement par chèque - ordre : Les Amis du Palais de Tokyo

### VOUS POUVEZ ÉGALEMENT RÉGLER PAR :

Paiement en ligne sécurisé sur internet : <https://www.apayer.fr/lesamisdupalaisdetokyo>

### Virement bancaire :

Banque Crédit Industriel et Commercial

Banque: 30066

Guichet: 10051

Numéro de compte: 00020165701

Clé: 89

Références bancaires internationales :

IBAN: FR76 300 661 005 100 020 1657 0189

BIC: CMCIFRPP

Veillez nous informer de votre paiement par mail à [lesamis@palaisdetokyo.com](mailto:lesamis@palaisdetokyo.com) ou à [contact@tokoartclub.fr](mailto:contact@tokoartclub.fr)

Loi n°2003-1311 du 1er août 2003 en faveur du mécénat. Loi de programmation pour la cohésion sociale n° 2005-32 du 18 janvier 2005. Articles 200 et 238bis du CGI.